



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme ;

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Grisez Yvette et Motte Jean-Marie demeurant à la rue des Châtaigniers 26 à 7100 Saint-Vaast ;

Le terrain concerné est situé à la rue des Châtaigniers 26 à 7100 Saint-Vaast et cadastré Saint-Vaast (6) section D n° 177 C 30 ;

**La demande de permis, qui consiste en l'extension d'une habitation, nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40 du CoDT étant donné que celui-ci s'écarte de l'article 17 « unité de transition entre ordres continu et ouvert » avec l'application de l'article 16 du Guide Communal d'Urbanisme (G s'écarte de l'article 16 du Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne les points :**

- . **2.16-2) "Implantation" vu que le recul latéral est inférieur à 3,00m ; il est égal au recul de l'habitation existante c'est à dire 2,70 m au point le plus défavorable ;**
- . **5.16.5) "Matériaux d'élévation" vu que projet prévoit la mise en œuvre d'un nouveau matériau de parement (bardage type siding de ton ivoire clair) , alors que les prescriptions prévoient la mise en œuvre d'un seul et unique matériau sur l'ensemble des façades ;**
- . **4.16-4) "Toitures et matériaux de toiture" vu que le projet prévoit la mise en œuvre d'une toiture plate, alors que les prescriptions prévoient des toitures à deux versants au minimum et ayant une pente comprise entre 20° et 50° ;**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be) ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Finet Justine (téléphone 064/277959), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1 - auprès du Développement territorial ;

L'annonce de projet se déroulera du 28/04/2021 au 12/05/2021 ;

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/04/2021 au 12/05/2021 au collège communal :

- . par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- . par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**